

8 juillet 2019

**Communiqué de Marie-Guite Dufay,  
Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté :  
Le Belfort-Delle Delémont continuera de circuler**

Suite à l'annulation par le Tribunal de Besançon des arrêtés de déclaration d'utilité publique, des questions ont été posées sur l'avenir de la circulation des trains sur la ligne Belfort-Delle.

Il ne m'appartient pas de commenter une décision de justice qui concerne l'Etat, dont j'invite le représentant à faire valoir ses arguments au fond lors d'un recours possible.

En tant qu'autorité organisatrice des transports, je tiens à rassurer nos concitoyens : des trains vont continuer à circuler sur cette ligne internationale issue d'un accord franco-suisse.

La ligne Belfort Delle a nécessité un effort financier important et raisonné de l'Europe, de l'Etat, de la Région, de la République et du Canton du Jura et des collectivités locales. C'est avec un horizon de 50 ans qu'il faut juger l'affaire ; sa rentabilité ne saurait être immédiate.

Maintenant que l'arrêt de Morvillars est sécurisé et que la ligne a démontré sa robustesse, une large campagne de communication est prévue à partir de la rentrée pour que les voyageurs soient de plus en plus nombreux à utiliser ce nouveau service.